

Communiqué de presse

## **METHANOR confirme son éligibilité au PEA PME pour 2020**

**Paris, le 16 janvier 2020 – Méthanor confirme pour les 12 mois à venir l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA PME**

Au titre de l'exercice 2019, Méthanor entre en effet dans les critères d'éligibilité définis par le décret d'application en date du 4 mars 2014 (décret n°2014-283).

Les actions Méthanor (ALMET - FR0011217710) peuvent donc être intégrées dans les portefeuilles PEA PME, dédiés aux investissements dans les PME et ETI répondant aux critères fixés par la réglementation, à savoir, moins de 5 000 salariés d'une part, et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 Md€ ou un total de bilan inférieur à 2 Md€, d'autre part.

Les actions Méthanor continuent de pouvoir être intégrées aux comptes PEA-PME, qui, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le Plan Épargne en Actions (PEA).

### **A propos de Méthanor**

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables, en axant notamment ses investissements sur la méthanisation agricole. La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite injecté dans le réseau de gaz ou utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou GDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF ou GDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

Pour plus d'informations : [www.methanor.fr](http://www.methanor.fr)

### **CONTACTS PRESSE**

#### **Méthanor**

[contact@methanor.fr](mailto:contact@methanor.fr) - T : 01 40 15 61 77

#### **Ulysse Communication**

**Jean-Philippe Mocci**

[jpmocci@ulyse-communication.com](mailto:jpmocci@ulyse-communication.com) - T : 06.71.91.18.83

**Avertissement :**

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.